

Melun

Session : Septembre 2019

Année d'étude : Troisième année de licence en droit

Discipline : *Procédure civile*
(Unité d'enseignements complémentaires 1)

Titulaire(s) du cours : M. Eric MARTIN

Répondre aux questions suivantes :

1. Qu'est-ce que le pouvoir d'évocation de la cour d'appel ? (2 points)
2. Qu'est-ce qu'une mesure d'administration judiciaire et à quel régime obéit-elle ? (3 points)
3. Qu'est-ce qu'un délai de forclusion, appelé encore délai préfix ? Donnez un exemple d'un tel délai. (3 points)
4. Qu'est-ce que l'exécution provisoire ? (2 points)

Durée de l'épreuve : 1 h 30.

Documents autorisés : aucun.